



**Termes de référence pour une consultance
Avocats Sans Frontières – Tunisie**

| Expert.e pour formation en accountability – Avocats Sans Frontières - Tunisie | |
|--|--|
| Objectif de la consultance | Animer des sessions sur la justice transformatrice et la redevabilité communautaire |
| Disponibilité | 10 jours Date de démarrage souhaitée : 30 Mai 2025 |
| Contact ASF et date de clôture des candidatures | consultances-tunisie@asf.be – ibouhafs@asf.be Clôture : 22/05/2025 |

1. Présentation de l'organisation

Créée en 1992, Avocats Sans Frontières (ASF) est une organisation non gouvernementale internationale de droit belge, qui a pour mission de soutenir la réalisation d'une société juste et équitable et dans laquelle le droit est au service des groupes et des populations en situation de vulnérabilité. Son objectif principal est de contribuer à la mise en place d'institutions et de mécanismes permettant l'accès à une justice indépendante et impartiale, capable d'assurer la sécurité juridique et de garantir la protection et l'effectivité des droits fondamentaux pour tous. Elle met en place des activités très diverses pour garantir l'accès à la justice des plus vulnérables et la mise en place de systèmes légaux capables de les protéger.

ASF est engagée sur plusieurs axes d'intervention (accès à la justice, justice pénale internationale, lutte contre la torture, promotion des droits économiques et sociaux, défense des droits civils et politiques, soutien et protection des défenseurs des droits humains, défense des libertés individuelles, etc.) et dispose de missions permanentes en Ouganda, en République Démocratique du Congo, au Maroc, en Tunisie, au Niger et en République centrafricaine.

2. Présentation d'ASF en Tunisie

Active en Tunisie depuis février 2012, ASF vise à renforcer les acteurs de la société civile travaillant dans le secteur de l'aide légale, de la justice transitionnelle et de la mise en place des réformes, afin de les aider à améliorer la qualité de leurs services et l'efficacité de leur action, et pour participer aux réformes de la justice entamée en Tunisie. C'est dans ce contexte que travaille actuellement la mission d'Avocats Sans Frontières en Tunisie, par la mise en œuvre de plusieurs projets en partenariat avec des acteurs tunisiens (ONG de droits humains et professionnels du droit) : il s'agit à la fois de les accompagner dans la réforme de la justice, dans la réalisation de la justice transitionnelle, dans le respect et la défense des droits humains et de la liberté individuelle, dans la protection des acquis constitutionnels, et dans la création de services d'aide légale accessibles et de qualité pour les personnes en situation de vulnérabilité.

3. Contexte de l'activité

Dans le cadre de son engagement à renforcer la transparence, la participation communautaire et la qualité de ses actions, ASF souhaite former un groupe de volontaires sur les principes et mécanismes de redevabilité communautaires (redevabilité envers les communautés, les partenaires, les ayants droits, etc.).

Cette formation vise à outiller les participant·es pour comprendre, expérimenter et mettre en place des mécanismes de redevabilité communautaire, notamment dans les contextes de violences, de conflits ou de comportements oppressifs au sein des communautés marginalisées (LGBTQIA+, féministes, militantes, etc.). La formation devra couvrir les aspects de justice communautaire impliquant la communauté dans la résolution des conflits et la responsabilisation, en dehors ou en complément des systèmes judiciaires formels. Ceci aidera les personnes formées à acquérir des connaissances à répondre aux besoins d'une personne lésée, responsabiliser une personne autrice de tort et transformer les dynamiques systémiques et communautaires qui l'ont permis à travers des mécanismes de justice alternatifs.

4. Présentation de la consultance

4.1 Objectif de la consultance :

L'objectif général de cette consultance est de :

- Comprendre les fondements théoriques de la justice transformatrice et de la redevabilité communautaire
- Explorer des approches concrètes de gestion de conflits, de responsabilisation et de soutien aux personnes ayant subi un tort
- Développer des outils pour faciliter des processus collectifs de justice ancrés dans le *care*, la sécurité et la réhabilitation
- Accompagner les participant.es à intégrer cette approche dans leurs activités quotidiennes

La formation contiendra préférablement :

- Une introduction aux notions de justice punitive, restaurative et transformatrice, origines et principes de la redevabilité communautaire
- Une ou des études de cas : initiatives LGBTQIA+ et féministes ayant mis en œuvre ces pratiques
- Les limites, dérives possibles et conditions de réussite d'un processus de redevabilité
- Des ateliers pratiques : mise en situation, rédaction de chartes communautaires, simulation de cercles de parole

4.2 Livrables :

- Une note méthodologique mise à jour à la lumière des échanges avec ASF et l'équipe des volontaires
- Les outils pédagogiques à utiliser lors des sessions
- Un rapport de fin de mission

4.3 Durée de la consultance

La durée estimée de la consultation est de 10 jours non consécutifs.

La date de début souhaitée est le 30 mai.

5. Profil recherché

- Formation dans un domaine pertinent (sciences sociales, gestion de projet humanitaire, communication...).
- Expérience avérée (minimum 10 ans) en animation de formations, idéalement auprès de volontaires ou jeunes engagés
- Maîtrise des principes de la redevabilité et forte expertise dans des thématiques relevant de la justice transformatrice, surtout en milieu communautaire

- Capacité à concevoir des supports pédagogiques participatifs, adaptés à des publics non spécialisés
- Pédagogie basée sur le respect de l'individu et du collectif, la valorisation des différences, une approche participative et une écoute active
- Bonne connaissance du contexte local
- Langues : maîtrise de l'arabe
- Être capable de travailler de manière autonome et respecter les délais.

Comment postuler ?

Pour postuler, veuillez envoyer votre dossier de candidature par courriel avant le **22 mai 2025**, aux adresses suivantes consultances-tunisie@asf.be – ibouhafs@asf.be en précisant dans l'intitulé de l'email : « **CANDIDATURE – REDEVABILITE** » avec les documents suivants :

- CV actualisé de 3 pages maximum, mettant l'accent sur les expériences professionnelles similaires à la consultation en question.
- Une offre financière.
- Note méthodologique

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération. Pour des raisons de ressources humaines limitées, seul.e.s les candidat.e.s présélectionné.e.s seront contacté.e.s.